



Assemblée générale

Renforcement du système des Nations Unies [point de l'agenda 124] :
Débat selon la résolution 76/262

« La situation au Moyen-Orient »

New York, le 21 juillet 2022

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

C'est la deuxième fois depuis l'adoption de la résolution A/RES/76/262 fin avril que nous nous réunissons au sein de cette Assemblée suite à un veto au Conseil de sécurité.

Le compromis finalement trouvé au sein du Conseil sur le mécanisme d'assistance humanitaire transfrontalière pour la Syrie a permis d'éviter le pire. La Suisse remercie l'Irlande et la Norvège, ainsi que tous les membres du Conseil pour leur engagement sans relâche à trouver un consensus et assurer que le Conseil assume sa responsabilité.

Le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires l'a dit : cette assistance est une question de vie ou de mort pour des millions de personnes. Nous saluons donc son prolongement. Le veto du 8 juillet a pourtant bloqué une prolongation de 12 mois. Celle-ci aurait été essentielle pour garantir une planification adéquate dans l'acheminement des biens humanitaires à des personnes particulièrement vulnérables. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, les besoins humanitaires en Syrie sont aujourd'hui plus importants que jamais. L'incertitude générée par la prolongation au compte-gouttes du mandat est une source de stress additionnelle pour la population, ainsi que pour l'ensemble des actrices et acteurs humanitaires.

Le débat d'aujourd'hui permet à l'Assemblée générale de confirmer et d'élargir la base de soutien au mandat conféré par le Conseil de sécurité aux organisations humanitaires opérant dans le nord-ouest de la Syrie. Ce mandat est actuellement le seul moyen à disposition des Nations unies et de leurs partenaires sur le terrain pour mener une action transfrontalière guidée par les principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance auxquels la communauté internationale souscrit. Cette

action a besoin de notre confiance et d'un climat d'unité et de dialogue responsable entre les Etats pour continuer à répondre aux besoins fondamentaux et sauver d'innombrables vies.

La Suisse salue les progrès réalisés en matière d'opérations *crossline*. Toutefois, nous partageons l'évaluation de l'ONU selon laquelle, à ce stade, ces opérations peuvent au mieux compléter, mais non remplacer, une opération transfrontalière solidement financée. Par ailleurs, la Suisse entend poursuivre de manière décidée la recherche d'une solution politique globale comme seule issue durable pour la Syrie.

La Suisse poursuit son aide humanitaire. Depuis 2011, elle a débloqué plus de 600 millions de dollars américains pour assister la population touchée par la crise – en Syrie et dans les pays voisins. Ce soutien englobe aussi bien des organisations basées à Damas que celles qui fournissent de l'aide au travers d'opérations transfrontalières et *crossline*. Cette approche globale couvre l'ensemble des objectifs stratégiques du Plan de réponse humanitaire, y compris les activités de *early recovery*. Notre engagement humanitaire reste guidé par les principes humanitaires et le droit international. Selon ces principes, les parties au conflit doivent permettre un acheminement rapide et sans entrave de l'aide aux civils dans le besoin, et ce en toute circonstance.

Monsieur le Président,

Tous les États membres des Nations Unies portent une responsabilité vis-à-vis des populations en détresse. La Suisse assume cette responsabilité – aussi en tant que futur membre du Conseil de sécurité. Nous devons assurer que les organisations humanitaires puissent planifier leurs opérations de manière judicieuse et nous devons éviter que des hommes, femmes et enfants au nord-ouest de la Syrie ne soient exposés sans assistance à un hiver rigoureux. Nous continuerons à œuvrer en faveur d'un dialogue sur cette question cruciale en vue d'assurer la continuité et la prévisibilité de l'assistance humanitaire indépendamment des lignes de conflit.

Merci beaucoup.

Mr. President,

This is the second time since the adoption of resolution A/RES/76/262 at the end of April that we meet in this Assembly following a veto in the Security Council.

The compromise finally reached in the Council on cross-border humanitarian assistance for Syria has prevented the worst. Switzerland thanks Ireland and Norway, as well as all members of the Council, for their tireless commitment to finding a consensus and ensuring that the Council assumes its responsibility.

As the Under-Secretary-General for Humanitarian Affairs has said, this assistance is a matter of life and death for millions of people. We therefore welcome its extension. However, the 8 July veto blocked a 12-month extension. This would have been essential to ensure proper planning in the delivery of humanitarian goods to particularly vulnerable people. As the Secretary-General's report indicates, the humanitarian needs in Syria are greater than ever. The uncertainty generated by the bit-by-bit extension of the mandate is an additional source of stress for the population, as well as for humanitarian actors.

Today's debate allows the General Assembly to confirm and broaden the basis of support for the Security Council's mandate for humanitarian organisations operating in north-western Syria. This mandate is currently the only means available to the UN and its partners on the ground to carry out cross-border activities guided by the principles of humanity, impartiality, neutrality and independence to which the international community subscribes. This action needs our confidence and a climate of unity and responsible dialogue between states to continue to meet basic needs and save countless lives.

Switzerland welcomes the progress made in crossline operations. However, we share the UN's assessment that, at this stage, such operations can at best complement, but not replace, a well-funded cross-border operation. Furthermore, Switzerland intends to resolutely pursue the search for a comprehensive political solution as the only sustainable way out for Syria.

Switzerland continues to provide humanitarian aid. Since 2011, it has provided more than USD 600 million to assist the crisis-affected population in Syria and neighbouring countries. This support includes organisations based in Damascus as well as those providing aid through cross-border and cross-line operations. This comprehensive approach covers all strategic objectives of the Humanitarian Response Plan, including early recovery activities. Our humanitarian engagement remains guided by humanitarian principles and international law. According to these principles, parties to the conflict must allow the rapid and unimpeded delivery of aid to civilians in need in all circumstances.

Mr. President,

All UN member states have a responsibility towards people in need. Switzerland assumes this responsibility – also as a future member of the Security Council. We must ensure that humanitarian organisations can plan their operations adequately and we must prevent men, women and children in northwestern Syria from being exposed to a harsh winter without assistance. We will continue to work for dialogue on this crucial issue to ensure continuity and predictability of humanitarian assistance independently from conflict lines.

Thank you.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny